



FINANCEMENTS ADAPTÉS

Engagement n° 4 :

Pour faciliter l'achat, le professionnel s'engage à proposer à sa clientèle des formules de financements adaptées à son budget, notamment par l'intermédiaire de ses partenaires financiers.

Cette démarche pourra en outre permettre d'associer des services aux offres de financement : extensions de garanties et assurances (pour les professionnels inscrits à l'ORIAS).

